

ARRÊTÉ N° 2026-02

Objet : Mesure de publicité légale d'annulation des créations et des vacances d'emplois de catégorie C (N°AN07320260105368)

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°85.643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les déclarations des créations et des vacances d'emplois de catégorie C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 4 du Code Général de la Fonction Publique, au Centre de gestion de la Savoie,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'état de déclaration d'annulation des créations et des vacances d'emplois de catégorie C pour la période du 29 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclus, est arrêté conformément au document ci-annexé.

Article 2 :

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de la Savoie.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal Administratif de Grenoble (2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet du centre de gestion de la Savoie (www.cdg73.fr).

Fait à PORTE-DE-SAVOIE, le 05/01/2026

Le Président,



François DUNAND

Publié par affichage électronique sur le site internet du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie (www.cdg73.fr),

le : **09 JAN. 2026**

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V073250729001562001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	ADJOINT D'ANIMATION (H/F)	Poste créé suite à un nouveau besoin	28h00	COMMUNE DE MONTMELIAN	29/07/2025	01/09/2025
V073250711000377001	Adjoint technique	AGENT EN CHARGE DE LA PROPRETE DES LOCAUX (H/F)	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	13h30	COMMUNE LA LECHERE	11/07/2025	01/09/2025